



Ville de VIEUX - CONDÉ

Administration
vie scolaire
Animation



Chers parents, chers tuteurs, chères familles,

Ce spécial livret du Service Education Jeunesse (SEJ) vous aidera à vous orienter dans les multiples propositions d'accueil pour les enfants âgés de 0 à 12 ans. Avec le soutien de différents partenaires, la ville de Vieux-Condé vous propose les services à la petite enfance, l'enfance et la jeunesse.

Les équipes éducatives sont très actives dans la vie des jeunes Vieux-Condéens, elles connaissent vos besoins, travaillent avec dynamisme, énergie et efficacité.

La Municipalité et l'équipe pédagogique ont souhaité la création d'un guichet unique situé en centre-ville où vous pouvez rencontrer chaque représentant de structure en un seul lieu.

La famille crée un dossier dès la première inscription scolaire ; le suivi est effectué jusqu'à l'adolescence selon les besoins de service.

L'établissement s'est aussi équipé de différents modes de paiement afin de vous simplifier l'accès aux services.

Aussi, des aménagements dans les structures petites enfance ont été réalisés et répondent désormais aux normes du secteur.

La construction d'un seconde pôle de restauration scolaire va répondre, dès septembre, au bien-être des enfants pendant la pause méridienne (deux heures le midi).

Les élus du Conseil Municipal des Enfants travaillent chaque semaine pour répondre aux questions de leurs collègues enfants.

Le Point information Jeunesse continue à se développer en s'appuyant sur le partenariat et son réseau de professionnels.

L'enfant est pour mon équipe municipale et moi-même, une priorité, et c'est avec et à travers le S.E.J., que nous vous proposons des services correspondant à vos demandes.

Cordialement

Le Maire

Guy BUSTIN



Adjointe aux Affaires Sociales,
à la Petite Enfance et au Handicap,

Fabienne DELCOURT



GUY BUSTIN
MAIRE DE VIEUX-CONDÉ

Président du CCAS

Conseiller Communautaire
Valenciennes Métropole

Membre titulaire du SIAV

Membre du syndicat des
Eaux du Valenciennois
SEV-Vice Président

Délégué suppléant
au SIMOUV

Le Service Éducation Jeunesse (SEJ) a la charge des inscriptions scolaires, coordonne les besoins de nos écoles et la gestion du personnel « ATSEM ».

Le guichet unique permet une inscription pour les activités de la vie d'un jeune, périscolaires et extrascolaires organisées par les différentes structures.

La régie permet le suivi de facturation de ces services. Dans le cadre des animations, les objectifs pédagogiques du service sont en lien avec le Contrat Enfance Jeunesse et les lignes

Éducatives ont pour but de répondre aux besoins familiaux, de veiller au rythme de l'enfant, à son épanouissement et son développement.

De la prévention à la découverte, c'est avec des échanges réguliers (intergénérationnels, parentaux...) que les équipes de professionnels programment des actions adaptées. Ces actes partenariaux permettent de préparer et d'informer, au mieux, les jeunes de la ville.

Pg. 4 **Le Relais Assistantes Maternelles Intercommunal**

Pg. 5 **Les Multi-Accueils**

Pg. 6 **Activités Périscolaires**

Pg. 8 **Animation**

Pg. 10 **Point Information Jeunesse**

Pg. 11 **Inscriptions scolaires et
Conseil Municipal des Enfants**

Pg. 12 **Guichet Unique**



de 0 à
6 ans

Le Relais Assistantes Maternelles Intercommunal (RAM) Vieux-Condé-Condé/Escaut- Fresnes/Escaut



Un lieu d'informations, d'échanges, de rencontres et d'animations au service des Parents, des Assistantes Maternelles Agréées, des Professionnelles de la Garde au Domicile et des Enfants.

Une animatrice vous accueille pour vous :

- Accompagner dans la recherche d'un mode de garde (assistante maternelle, crèche, garde à domicile, sur les 3 communes de l'intercommunalité),
- Informer sur la législation en matière de droit du travail,
- Accompagner dans l'élaboration du contrat d'accueil de l'enfant et du contrat de travail,
- Orienter vers les interlocuteurs privilégiés en cas de questions spécifiques et de litiges
- Accompagner et soutenir les assistantes maternelles dans leur profession au quotidien
- Apporter écoute, conseil et médiation



Ouvert lors de permanences et sur rendez-vous:

- Les lundis de 13h à 17h30 sur Vieux-Condé, Service Education Jeunesse, place de la République
- Les jeudis de 8h30 à 12h00 sur Fresnes-sur-Escaut, Multi-accueil « l'îlot câlin » square du 19 mars 1962
- Les jeudis de 13h30 à 17h sur Condé-sur-Escaut, Multi-accueil « Caracol » Pôle service, hameau de Macou



Le RAM propose des animations aux enfants accompagnés de leur Assistante Maternelle ou de leurs parents les :

- 1er, 2ème et 3ème vendredis de 9h à 11h

Informations et inscriptions auprès du RAM

Mme Nathalie DHAINAUT, Animatrice du RAM

06-71-58-18-30
nathalie.dhainaut@ville-vieux-conde.fr

Flyers disponibles en Mairie, et dans les différents points d'accueil.



Les Multi-Accueils

Les Multi -Accueils sont des structures municipales de gardes collectives qui concilient la garde occasionnelle (type halte-garderie) et la garde régulière (type crèche).

Les enfants en situation de handicap et /ou dans un état de santé nécessitant des soins particuliers peuvent être admis jusque l'âge de six ans.

Une équipe de professionnelles, éducatrices de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture, animatrices titulaires du CAP Petite Enfance, ATSEM, assure l'accueil et la prise en charge des enfants en veillant à proposer un cadre sécurisant et propice à leur bon développement physique et affectif, dans le respect des rythmes de chacun.

Les modalités d'inscription sont simples, il vous suffit de prendre rendez-vous avec la directrice.

Lors de cet entretien, seront discutés vos besoins, vos attentes; le fonctionnement et la pédagogie de la structure vous seront présentés.

A l'issue de cet échange, l'inscription pourra être finalisée.

Ô comme 3 pommes

Jours d'ouverture:

Lundi: 8h/18h
Mardi: 8h/18h
Mercredi: 8h/18h
Jeudi: 8h30/12h - 13h30/17h

Place de la République
(secteur centre ville)

Directrice
Mme Delphine BERGEOT

03-27-40-64-95



Inscriptions
sur rendez-vous !

La capacité d'accueil est de 10 à 15 enfants
âgés de 2 mois à 3 ans et demi.



Copains Copines

Rue d'Anjou (secteur de la
solitude)

Directrice
Mme Nathalie LIENARD

03-27-40-22-47



Jours d'ouverture:

Mercredi: 8h/18h
Jeudi: 8h/18h
Vendredi: 8h/18h

Conventionnement



de 3 à
13 ans

Activités Périscolaires

L'appellation «activités périscolaires» regroupe l'ensemble des temps d'animations accolés aux temps scolaires.



Pause méridienne

Le fournisseur est la société API, en liaison chaude, 4 éléments : entrée, légumes, viande, et dessert.

Les menus sont élaborés conformément à l'arrêté du 30 septembre 2011 sur la qualité nutritionnelle des repas servis en restauration scolaire. Les enfants relevant d'un P.A.I (projet d'accueil individualisé) peuvent consommer à la restauration scolaire le « panier repas ». Des repas « alternatifs » sont possibles pour les régimes sans porc ou sans viande. Le pain est fabriqué et livré par la boulangerie « Kot » de la commune de Condé.

1 jeudi / mois :
menu complet
BIO

La municipalité a la volonté d'offrir le service le plus complet, de proximité et de continuité, pour vous permettre de concilier vie professionnelle et vie familiale. Elle assure les activités des accueils périscolaires et accueil de vos enfants en toute quiétude. Il s'agit donc des accueils avant et après les heures d'enseignement (accueil du matin et du soir) et de la restauration scolaire (pause méridienne) encadrée. Les élèves des 7 écoles sont accueillis tous les jours par les animateurs du SEJ dans les établissements scolaires avant et après la classe.

Encadrement

Ces accueils sont agréés par la Direction Départementale de la jeunesse, des sports et de la Cohésion Sociale. Les enfants sont donc confiés à des agents diplômés (ou en formation)

Chaque groupe scolaire possède un directeur. Il est le «réfèrent d'un groupe scolaire». Il est diplômé BAFD/BPJEPS, dirige son équipe d'animateurs BAFA/CAP. Il définit en amont avec son équipe, les objectifs pédagogiques du projet de chaque accueil puis la programmation d'activités qui en découlent.

N'hésitez pas à vous adresser à lui pour toutes questions sur le projet pédagogique, les activités ou questions dans le cadre des activités de loisirs. C'est votre interlocuteur de proximité.



Horaires :
à partir de 7h30
et jusque 18h

Accueil du matin 7h30/8h30

L'accueil du matin se caractérise par des arrivées échelonnées qui se déroulent dans les 7 écoles de la ville.

Ce temps d'accueil du matin doit favoriser un réveil progressif de l'enfant afin de lui permettre de commencer la classe dans les meilleures dispositions. Les animateurs encadrent et animent les enfants en les laissant gérer leur temps avec des ateliers en autonomie : espace lecture, jeux de société, dessin, jeux de construction ou en leur proposant des activités calmes et d'éveil. C'est pour lui un moment de détente et de plaisir qui peut permettre de dialoguer avec les autres enfants et l'adulte. Ils sont ensuite accompagnés soit dans la cour, soit devant la salle de classe où les enseignants prennent le relais.

Les objectifs de la restauration scolaire

- Mettre en place un environnement favorable à la vie de groupe.
- Respecter l'autre, l'environnement, le matériel.
- Apprendre à partager.
- Sensibiliser à l'équilibre alimentaire.
- Eveiller au goût en faisant découvrir régulièrement de nouvelles saveurs.
- Lutter contre le gaspillage alimentaire.

Accueil du soir 16h30/18h00

Dans 4 pôles différents regroupant les enfants maternels avec les élémentaires du même pôle (Caby/ Centre , Carnot/Rieu, Mont de Peruwelz et Maison pour tous pour Joliot/Pierre Lemoine)

Les activités proposées doivent s'adapter à la fois au besoin de « défoulement » de l'enfant et à la fatigue accumulée durant sa journée.

Des projets, une programmation et un planning sont mis en place avec les animateurs et les jeunes afin de proposer un panel d'activités variées et des nouveautés.

L'enfant a ensuite la possibilité d'y participer ou non.

BON À SAVOIR : Les parents peuvent venir chercher leur enfant à tout moment.

16h30/16h50 : un temps de goûter collectif

16h50/18h : un temps d'activité ou d'atelier



Tout au long de l'année des actions sont mises en place pour sensibiliser les enfants à différentes thématiques

Semaine du goût

Atelier récup'

Droits de l'enfant

Brossage de dents

Projet anti'gaspi

Sensibilisation à la différence



de 3 à 13 ans

Animation



Accueil Collectif de Mineurs des mercredis

Accueil des publics 3/5 ans, 6/9 ans et 10/13 ans en journée de 8h30 à 17h00 (avec repas) ou en demi-journée (sans repas) de 8h30 à 12h00 ou de 13h30 à 17h00. L'inscription se fait par session (de vacances à vacances) de début septembre à mi-juin.

Accueil Collectif de Mineurs des Petites vacances

Accueil des publics 3/5 ans, 6/9 ans et 10/13 ans en journée de 8h30 à 17h00 (avec repas) ou en demi-journée (sans repas) de 8h30 à 12h00 ou de 13h30 à 17h00 UNIQUEMENT pour l'ACM 3/5 ans. L'inscription se fait à la semaine du lundi au vendredi pour les vacances de Toussaint, Noël, Hiver et Printemps



Accueil Collectif de Mineurs Estival

Accueil des publics 3/5 ans, 6/9 ans et 10/13 ans en journée de 8h30 à 17h00 (avec repas). L'inscription se fait à la semaine du lundi au vendredi, l'ACM fonctionne la semaine suivant l'arrêt de la scolarité jusqu'à environ mi-août soit six semaines de fonctionnement

Anim'Jeunes

Accueil du public 10/13 ans durant les mercredis, les petites vacances et la période estivale. Les modalités d'accueils et d'inscriptions sont les mêmes que pour les autres tranches, seul un apport et une réflexion pédagogique sont proposés aux 10/13 ans pour répondre à leurs attentes et leurs besoins bien spécifiques à cette tranche d'âge.



de 10 à 13 ans



Formations BAFA



Pour toutes ces périodes de fonctionnement, un accueil du matin (7h30/8h30) et un accueil du soir (17h00/18h00) sont proposés sur inscription uniquement pour les parents travaillant.

de 16 à 25 ans

Point Information Jeunesse

C'est quoi ?

Le Point Information Jeunesse, ou dit le PIJ est ouvert à tous sans rendez-vous. C'est un lieu d'écoute et d'information qui propose un accueil personnalisé. On y trouve un point d'accès Internet disponible pour effectuer des recherches documentaires, saisir des CV, des lettres de motivation.



Et il y a qui là-bas ?

Tu seras reçu individuellement par Julien un professionnel qui t'écouterà, et t'aidera à trouver les réponses à tes questions, qu'il s'agisse de scolarité, de formation, d'emploi, de logement, de santé, de loisirs, de préparer un départ à l'étranger....

Je galère, je n'ai plus de PC ?

Tu trouveras en libre accès : de la documentation, des revues, un ordinateur et une imprimante

C'est où le PIJ ?

Tu le trouveras à la Maison Pour Tous, rue d'Anjou, juste en face de l'école Joliot Curie, il y a même une page facebook PIJ de Vieux-Condé

Je suis obligé de me déplacer ?

Pas du tout, tu peux contacter le PIJ de plusieurs façons : par tél. 03.27.40.14.24, par mail : pij.vieuxconde@gmail.com, ou facebook : PIJ de Vieux-Condé

...et des Réussites, ce sont eux qui le disent :

Corentin : Le PIJ m'a aidé dans un moment où je ne savais plus trop quoi faire et il a su me diriger vers une «formation»

Angélique :

Avant tout, je suis nouvelle dans le secteur et dans le cadre de mes démarches d'emplois, j'avais besoin de refaire mon cv. Après différentes recherches sur le net, cela m'a amenée à me présenter à la «Maison pour Tous» située à Vieux Condé où j'ai rencontré Julien.

Je me suis présentée afin de savoir s'il était possible de refaire mon cv et il m'a demandé ce que je recherchais !

Je lui ai dit que j'étais CIP et tout de suite il a transmis mon cv à la mission locale de Condé/Escaut avec qui j'ai eu un entretien dans les 3 jours, puis un deuxième sur Marly et me voici en CDD 9 mois au sein de la ML.

Un grand merci à Julien !! Pour son accueil, son écoute et sa bienveillance

Ouvert 24h/24h ?

Non, il est ouvert tous les jours de la semaine de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, sauf le mercredi matin.



de 3 à 13 ans

Inscriptions scolaires



La demande d'inscription ne pourra être validée que sous réserve de la présentation obligatoire de votre(vos) enfant(s), au Service Education Jeunesse.

inscriptions scolaires tous les mardis de 13h30 à 16h30 ou sur rendez-vous

Vous munir des photocopies des documents suivants :



- Livret de famille
- Justificatif de domicile (récent)
- Carnet de vaccination
- Certificat d'aptitude scolaire (si 1ère inscription en maternelle)
- En cas de divorce, fournir copie du jugement de divorce

ADMISSION DE L'ELEVE :

Une fois l'inscription acceptée, le(la) Directeur(trice) de l'école concernée procèdera, sur rendez-vous et selon les disponibilités, à l'admission de l'élève en l'inscrivant. L'enfant pourra être placé(e) sur une liste d'attente. L'admission définitive des élèves venant d'une autre école sera établie lorsque le certificat de radiation de l'école d'origine aura été délivré et remis au Directeur/à la Directrice.

Le service jeunesse prend aussi en charge les demandes de dérogations.

Renseignements et rendez-vous :

Service éducation jeunesse
104 place de la République

Guichet unique :

03.27.36.94.23

Coordinatrice de Vie scolaire :
06.82.74.77.99



Un emploi du temps chargé pour nos jeunes élus, visites de :

La Caserne des Pompiers
La Police Municipale
Les compagnons du Hainaut
Le Sénat, pour une immersion dans la vie politique

Conseil Municipal des Enfants (CME)

Mercredi 12 décembre 2018, la municipalité installait le nouveau Conseil Municipal des Enfants (CME) avec 20 jeunes conseillers municipaux, dont 7 adjoints et un maire :

Le CME a installé des boîtes à idées dans les 4 écoles élémentaires de la ville de façon à ce que la parole de chacun puisse être entendue.

Le nouveau CME a ensuite participé à la cérémonie de vœux de Mr Le Maire vendredi 18 janvier 2019

À la demande de nos conseillers municipaux, 4 bancs ont été installés dans la cour de récréation de l'école Carnot.

Les projets soutenus et menés par le CME :
Distribution des cartes parcours temps à tous les élèves des classes d'élémentaires. Cette carte sert à indiquer en minutes le trajet d'un point à un autre.

Le CME souhaite mener une action contre la pauvreté, ils ont installé des affiches qu'ils ont réalisées au sein des 4 écoles élémentaires de la ville. L'objet de ces affiches étant de récolter des dons pour les œuvres humanitaires.

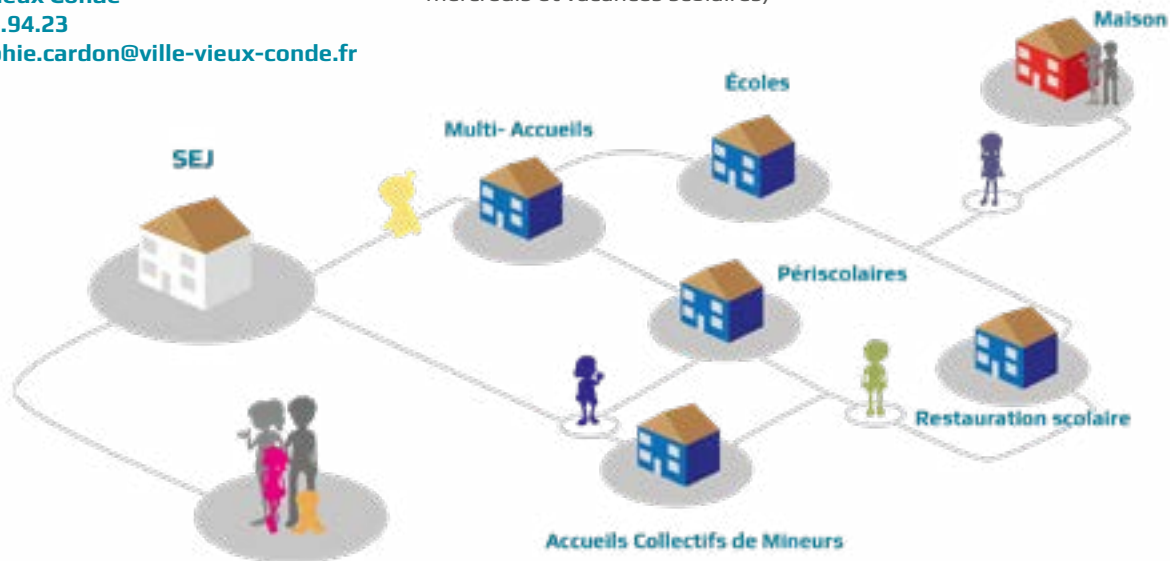
Nos jeunes conseillers ne manquent pas de ressources, ni d'énergie ils ont encore beaucoup de travail à accomplir...

Guichet Unique

104 place de la République
59690 Vieux Condé

03.27.36.94.23

annesophie.cardon@ville-vieux-conde.fr



Horaires d'ouverture

Lundi : 8h30-12h00
13h30-16h30

Mardi : 8h30-12h00
13h30-16h30

Mercredi : 8h30-12h00

Jeudi : 8h30-12h00

Vendredi : 8h30-12h00

Sur rendez-vous pris
par téléphone

Le paiement des factures se fait au Service Education Jeunesse par Carte Bancaire, espèces et chèques (à l'ordre de « Régie Recette de Vieux-Condé »), mais également par internet (minimum à 0 €) sauf pour les Multi-accueils.



- Inscriptions scolaires
- Inscriptions pour les diverses activités du SEJ (Pause méridienne, accueils matin/soir, Accueil Collectif de Mineurs mercredis et vacances scolaires)

Liste des documents à fournir pour toute inscription :

Livret de Famille
Justificatif de domicile
Avis d'imposition N-2
Carnet de Vaccination
Numéro CAF
Attestation d'assurance
responsabilité civile extrascolaire

Le cas échéant :
Justificatif de placement
Décision de justice relative à
l'autorité parentale